



# Charte du Club du C'Chartres Basket Masculin – Saison 2025-2026

## NOS VALEURS & ENGAGEMENTS

Notre club, affilié à la **Fédération Française de BasketBall (FFBB)**, a pour objectif de **promouvoir et développer la pratique du basket** dans un environnement fondé sur **le respect, le fair-play et la solidarité**. Cette mission repose sur des **valeurs fondamentales** :

### RESPECT – TOLÉRANCE – SOLIDARITÉ – ENGAGEMENT – ASSIDUITÉ

Nous croyons que **chacun a un rôle essentiel à jouer** : dirigeants, éducateurs, parents et joueurs. Ensemble, nous construisons une communauté responsable et bienveillante.

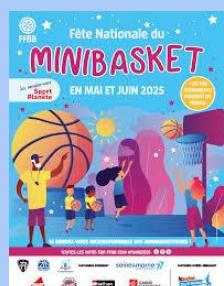
#### LE CLUB S'ENGAGE À :

- Développer l'esprit sportif et faire respecter cette charte,
- Favoriser le plaisir de jouer, l'épanouissement personnel et l'esprit d'équipe,
- Transmettre les **valeurs humaines** : respect des autres, des règles, du jeu, solidarité, entraide, autonomie,
- Fournir un **encadrement formé et de qualité**,
- \*Assurer une bonne **communication** autour des compétitions et événements de la vie du club.

#### LE JOUEUR S'ENGAGE À :

- Fournir un dossier complet et sa **cotisation annuelle** avant le début du championnat,
- Respecter les statuts et règlements de la FFBB
- Etre présent aux entraînements, matchs et déplacements sauf empêchement majeur, et **prévenir son entraîneur** en cas d'absence,
- Respecter : coéquipiers, entraîneurs, dirigeants, adversaires et arbitres,
- Suivre les consignes de l'entraîneur à l'entraînement et en match,
- Aider le club en tant que **bénévole** (arbitrage, table de marque, accompagnement des plus jeunes),
- Participer aux **animations et événements du club**, sur ou en dehors du terrain,
- Prendre soin du matériel et venir en **tenue adaptée** (chaussures adaptées à la pratique du basket, tenue de sport, gourde)

*"Quand on prend une heure de plaisir sur le terrain, on peut donner une heure de son temps pour le plaisir des autres."*





## Charte du Club du C'Chartres Basket Masculin – Saison 2025-2026

### LES PARENTS S'ENGAGENT À :



- Respecter les règles de vie du club :
  - Prévenir en cas d'absence (entraînements et matchs compris),
  - Respecter les horaires d'entraînement et de match,
  - Soutenir sans interférer : **pas d'interventions pendant les rencontres, ni de critiques envers les arbitres,**
- Encourager positivement les enfants, **dans la victoire comme dans la défaite,**
- Être présent aux matchs de leur enfant, et participer à la vie du club (transports, goûters, lavage des maillots...),
- Soutenir les équipes en respectant les **valeurs de fair-play** et en donnant l'exemple.

Un **parent référent** minimum est désigné en début de saison pour chaque équipe afin de soutenir l'organisation (déplacements, matériel, etc.). En match, le club désigne également :

- Un **responsable de l'organisation** pour la salle,
- Un **référent fair-play**, garant du respect des règles et de l'ambiance sportive.

### CONTRE LES INCIVILITÉS ET LES DISCRIMINATIONS

Le sport est un espace de **respect, de tolérance et de vivre-ensemble**, quelles que soient nos origines, nos convictions, notre apparence ou notre histoire personnelle.

Le club ne tolérera **aucune forme d'incivilité**, que ce soit sur ou en dehors du terrain :

- insultes, gestes déplacés, menaces, provocations,
- non-respect des arbitres, des bénévoles ou des encadrants,
- détériorations de matériel ou irrespect des installations sportives,
- comportements agressifs envers les adversaires, coéquipiers ou membres du public.

**Toute attitude contraire aux valeurs du club et de la FFBB fera l'objet d'un rappel à l'ordre**, suivi de sanctions sportives ou disciplinaires si nécessaire.

Le club s'oppose **fermement à toute forme de discrimination**, notamment liée :

Chacun est libre de vivre et pratiquer sa passion **dans un cadre bienveillant**, à condition de respecter les règles communes et les autres membres du club.





## Charte du Club du C'Chartres Basket Masculin – Saison 2025-2026

### PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DES COMPORTEMENTS DÉVIANTS

Le club s'engage pleinement dans la **lutte contre toutes les formes de harcèlement et de violences**, qu'elles soient physiques, verbales, psychologiques ou sexuelles. Le respect de la dignité de chaque personne est une **valeur fondamentale du sport** et de notre association.

#### Ce que nous refusons :

- Les moqueries répétées, les insultes ou humiliations,
- L'exclusion volontaire ou l'isolement d'un joueur ou d'un groupe,
- Les gestes déplacés, regards insistants, propos sexistes ou à connotation sexuelle,
- Les pressions psychologiques, menaces ou chantages,
- Le harcèlement sur les réseaux sociaux ou via les messageries (cyberharcèlement),
- Toute violence physique, même minime.

Une adresse de signalement spécifique à la FFBB est également disponible :  
[signalement@ffbb.com](mailto:signalement@ffbb.com)



### POUR TOUS : LE FAIR-PLAY, C'EST...

- Se conformer aux règles du jeu et respecter les décisions des arbitres,
- Respecter l'adversaire et **rejeter toute forme de violence**,
- Être maître de soi, **exemplaire et généreux**,
- Reconnaître que **l'erreur fait partie du sport**, pour les joueurs, les entraîneurs comme pour les arbitres.





# Charte du Club du C'Chartres Basket Masculin – Saison 2025-2026

## NE JAMAIS OUBLIER :

- Les **dirigeants sont des bénévoles** qui donnent de leur temps pour faire vivre le club,
- Les supporters ont un rôle éducatif et doivent **montrer l'exemple** à tous les jeunes présents,
- L'ambiance dans la salle fait partie de l'expérience : **positivité, respect et passion du jeu** sont les seules attitudes attendues.

**RAPPEL :** Une cotisation signifie que l'on adhère à un projet associatif et ne constitue pas une « avance » sur des services rendus. Selon la loi 1901 relative aux associations à but non lucratif, les cotisations sont dues pour toute la saison. La cotisation demandée en début de saison aide au fonctionnement général du club mais ne reflète pas la réalité du coût réel des frais engagés. Les charges du club sont diverses et variées (affiliation à la fédération, engagement des équipes, paiement des licences individuelles avec part comité, ligue et fédération plus assurance, frais d'arbitrage, engagement en championnat, emploi, frais de communication, matériel, etc.).

Donc en cas d'abandon en cours d'année il n'y aura pas de remboursement.

\*\*\*\*\*

**SIGNATURES** de cette charte : Le joueur, Un ou les représentants légaux d'un licencié mineur, Le club, le président.

<i>Signature du licencié</i>	<i>Responsables légaux (si licencié mineur)</i>	<i>Président (Yves PARIS)</i>

Le staff sportif, les salariés ainsi que les bénévoles sont également signataires de cette charte.